

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
CPM-10	1703
Niveau : COMEX	Niveau : COMEX
Intitulé du poste	
Directeur (trice) des Coopérations territoriales et de la performance Directeur(trice) général(e) adjoint (e)	
Intitulé de l'emploi	
Directeur (trice) Métiers Directeur(trice) général(e) adjoint (e)	

Titulaire du poste		Remplacement	X
--------------------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des Coopérations territoriales et de la performance

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p>
<p>La Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social, • la mise en œuvre du plan Triennal : équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament. <p>La direction des coopérations territoriales et de la performance est composée de trois directions-adjointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie -Direction adjointe Professions de santé et des cadres en établissements -Direction adjointe Financement et performance du système de santé

Missions/Activités

Membre du comité exécutif de l'ARS (COMEX), Le/La Directeur(trice) général(e) adjoint (e) est Directeur (trice) des Coopérations territoriales et de la performance.

Il/Elle supervise les trois directions-adjointes:

- La direction adjointe de l'hospitalisation et de l'autonomie
- La direction adjointe du financement et de la performance du système de santé
- La direction adjointe des professions de santé et cadres en établissements de santé.

Avec les directeurs (trices) Adjoints (tes), il/elle a notamment en charge :

- La planification et l'organisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux, la contractualisation et le dialogue de gestion avec les établissements et services, l'allocation de ressources, la gestion des professionnels de santé,
- Les coopérations pour accompagner la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire,
- La mise en place de mutualisations et de la transformation de l'offre sur le champ médico-social.

L'un des objectifs majeurs de la Direction des Coopérations territoriales et de la performance est la mise en œuvre du Plan de transformation du système de santé.

Le suivi des Coopérations Territoriales et de la Performance fait l'objet d'une approche transversale par les trois Directions Adjointes.

En relais du Directeur général, le/la Directeur(trice) général(e) adjoint (e) apporte une forte contribution au pilotage opérationnel de l'agence.

Il/Elle est membre du Comité de Direction (CODIR) et participe au Conseil de surveillance de l'ARS.

Interfaces professionnelles

Etablissements sanitaires et médico-sociaux, fédérations, représentants d'usagers, autres partenaires intervenant dans le champ de la santé (PS libéraux, services, associations...), conseils départementaux, conseil régional, autres administrations d'Etat, parlementaires, élus locaux, cabinets ministériels, directions centrales,...

Conditions particulières

- Participe aux astreintes de direction,
- Nombreux déplacements en région Bretagne et Paris

Profil recherché :

- Poste de catégorie A de la fonction publique ou équivalent,
- Poste ouvert aux agents de direction inscrits sur L3,
- Poste ouvert aux personnels contractuels de droit public de niveau équivalent à la catégorie A de la fonction publique.

Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte politique, économique et social, - Connaissance de l'organisation sanitaire et administrative, - Connaissance des processus et circuits de décisions au sien de l'Agence et plus largement au sein du Ministère - Connaissance de l'environnement partenarial (établissements, autres administrations,...).
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités à animer et assurer la cohésion des équipes pluridisciplinaires, - Capacités à mobiliser et animer des partenaires dans un contexte complexe, - Capacités à mener des projets complexes, - Savoir adopter une posture de réflexion stratégique et prospective, - Capacités avérées à s'intégrer à une équipe de direction.
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de la communication, du dialogue et du travail en équipe, - Avoir le sens de la diplomatie/médiation - Réactivité - Disponibilité - Discrétion - Bonne résistance à la pression

Contact	Ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	15/11/2019
Date prévisionnelle des entretiens	18/11/2019 Après-midi